AR PREFECTURE

005-210501839-20201221-2020_151-DE

Regu le 22/12/2020

<u>Département des</u>

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE

HAUTES-ALPES

Arrondissement EXTRAIT DU REGISTRE
de BRIANCON DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 21 décembre 2020

Date de la

Convocation: L'an deux mille vingt, le vingt-un décembre à dix-huit heures

17 décembre 2020 le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Date d'Affichage : la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.

22 décembre 2020

Objet: Délibération n° 2020-151

Révision des tarifs du centre montagne

Conseillers en exercice: 15 - Présents: 12 - Nombre de pouvoirs: 2

<u>Etaient présents</u>: MM. ARNAUD Patricia, AUGIER Laëtitia, CORDIER Georges, COULOM Nicolas, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GUIGUES Véronique, GRANET Céline, LAURENT Sylvain, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas.

Étaient représentées : ROUX Catherine par GRANET Céline, ROMAN Leslie par CORDIER Georges.

Absents excusés: MM. ARNAUD Cyril, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Mme GUIGUES Véronique a été élue secrétaire de séance.

VU la délibération du conseil municipal en date du 31/11/2020 fixant les tarifs des différents produits mis en vente au centre montagne,

M. le Maire propose au conseil municipal de modifier la liste des tarifs du centre montagne conformément au tableau ci-dessous :

9 - OBJETS EN VENTE - DIVERS

- Carte postale 0.50€
- Mug Office des Hautes-Vallées 12.00€
- Sac Office des Hautes-Vallées 10.00€
- Bandeaux 8.00€
- Masques 5.00€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DONNE un avis favorable pour l'application des tarifs ci-annexés.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE